

DÉCHIFFRER L'ÉCONOMIE EN 2025

AFFIRMER NOS REVENDICATIONS

77
MILLIARDS

**LES EXONÉRATIONS DE
COTISATIONS SOCIALES :
EXORBITANTES !**

77 Milliards d'euros c'est le coût pour les finances publiques des exonérations de cotisations sociales en 2025. De nombreuses études ont conclu à l'absence d'effets sur l'emploi et la compétitivité des exonérations de cotisations, en particulier celles se situant au-delà de 1.6 du Smic.

Depuis 2019 les exonérations de cotisations ont augmenté de 26 %. Elles étaient alors de **61 milliards d'euros !**

La part des exonérations non compensées est seule responsable du déficit de la Sécurité sociale depuis 2018. Son coût est passé de **10 milliards d'euros en 2018 à 19 milliards en 2023**, une perte de recettes supérieure au déficit cumulé de la Sécurité sociale (hors Covid).

Ce système, en plus d'être très coûteux, encourage la création d'emplois à bas salaires. Les entreprises, subventionnées pour embaucher près du Smic, sont incitées à externaliser et à sous-traiter.

En période d'inflation, les employeurs ont intérêt à limiter les hausses de salaires sous le Smic, car cela compresse les grilles salariales et leur permet de bénéficier de nouvelles exonérations.

100
MILLIARDS

ÉVASION FISCALE

Au niveau mondial, l'évasion fiscale des multinationales (dans les paradis fiscaux) est estimée à **1 000 milliards** de dollars par an.

En France, la fraude fiscale est estimée entre **80 et 100 milliards** d'euros par an.

Pour FO, la lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté et de redressement des comptes publics, ainsi qu'une condition essentielle pour faire respecter le principe d'égalité devant l'impôt.

À l'heure où le gouvernement cherche plus de **30 milliards** sur la dépense publique, il serait temps de s'attaquer réellement à la lutte contre l'évasion fiscale (fraude, optimisation) des grands groupes et très hauts patrimoines, champions de l'évitement fiscal.

ENTRE
80 ET 100
MILLIARDS

15,2

15,2

FRAUDE DÉTÉCTÉE

100

FRAUDE ESTIMÉE



-9 %

FONCTION PUBLIQUE, UN PROBLÈME D'ATTRACTIVITÉ ?

Ces dernières années témoignent d'une certaine constance dans les décisions prises par les gouvernements : gel du point d'indice, limitation des embauches, réformes inspirées du « *new public management* » etc.

L'année 2025 sera une nouvelle année blanche pour la rémunération des agents de la fonction publique.

Le point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires est pourtant loin d'avoir suivi l'inflation.

Le pouvoir d'achat du point d'indice poursuit donc sa baisse, comme depuis 30 ans, **affichant près de 9 % de perte rien que depuis 2019.**

La rémunération totale des fonctionnaires (incluant l'avancement à l'ancienneté, les primes ou encore la garantie individuelle de pouvoir d'achat) a progressé plus de deux fois moins vite que celle du secteur privé entre 2011 et 2021.



50
MILLIARDS

LES PROFITS ONT NOURRI L'INFLATION

Le taux de marge des entreprises atteint **33 % de la richesse produite en 2023**. La hausse du taux de marge des entreprises* est de **deux points de PIB depuis 2019**, soit l'équivalent de **50 milliards d'euros**.

Que s'est-il passé ?

- la hausse brutale des prix de l'énergie et des matières premières a été en grande partie répercutée par les entreprises ;
- contrairement aux chocs pétroliers des années 70, l'inflation a été un moyen pour elles de maintenir leurs profits dans un contexte de baisse de la productivité et de stagnation économique ;
- le phénomène concerne surtout les plus grosses d'entre elles, souvent donneuses d'ordre dans les secteurs de l'agroalimentaire, du raffinage et du transport maritime.

*La part des profits dans la valeur ajoutée.



155
MILLIARDS

DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE ROUGE... À QUI LA FAUTE ?

C'est le montant du déficit public en milliards d'euros en 2023.

C'est aussi **5.5 % du PIB**, un record hors période de récession.

Il a été creusé de près de **100 milliards d'euros** depuis 2019.

Le déficit était alors de 58.2 milliards d'euros.

Le creusement des déficits ne provient pas d'une hausse incontrôlée des dépenses mais d'une baisse des recettes.

Elles sont stables depuis 2017 passant en proportion du PIB de **57.6 % à 57 % en 2023**.

Il n'en demeure pas moins que le déficit public est instrumentalisé pour justifier une politique de coupes dans les dépenses publiques, notamment sociales.



60 %

INÉGALITÉS : LE RETOUR À UNE SOCIÉTÉ D'HÉRITIERS

L'héritage joue un rôle prépondérant dans la constitution du patrimoine. **Aujourd'hui 60 % du patrimoine total des ménages en France est hérité.**

- Cette proportion était de 35 % au début des années 70.
- 40 % des Français n'héritent de rien.
- Le top 1 % des héritiers recevront 4.2 millions d'euros en moyenne. C'est 13 millions d'euros pour le top 0.1 %.

Autrement dit, les grandes fortunes sont avant tout le fruit d'un précédent héritage. Une situation qui favorise la constitution de dynasties familiales et accroît de façon considérable les inégalités sociales.

Rappelons que la France est un des pays au monde comptant le plus de milliardaires !

En 2021, **92 % du patrimoine total brut était détenu par la moitié des ménages les plus riches. 15 % du patrimoine total est détenu par 1 % de la population !**



100
MILLIARDS

DIVIDENDES : LES CHIFFRES VERTIGINEUX DU CAC 40

L'année 2024 est un record historique pour le CAC 40 qui a reversé près de **100 milliards d'euros** à ses actionnaires.

Ces versements se sont accrus de 60 % depuis 2019.

Cette distribution a pris la forme de dividendes pour **73 milliards d'euros** et de rachats d'actions pour **25 milliards d'euros**.

À l'heure où les plans de licenciements se multiplient, les entreprises du CAC 40 ont ainsi reversés **66 % des bénéfices** à leurs actionnaires.

Ces chiffres illustrent la prédation qu'opère la finance sur les richesses produites par les travailleurs.



74
MILLIARDS

UNE POLITIQUE DES « CAISSES VIDES » AU PROFIT DES ENTREPRISES ET DES MÉNAGES LES PLUS RICHES

Les recettes ont baissé de **74 milliards d'euros** depuis 2018 du fait d'une politique ayant multiplié les allègements fiscaux.

Ils ont fragilisé les finances publiques sans pour autant avoir eu les effets qu'ils prétendaient avoir.

Ces baisses incluent notamment :

- **39 milliards d'euros en faveur des entreprises** parmi lesquelles la baisse de l'impôt sur les sociétés ; les impôts de production...
- **35 milliards pour les ménages** : suppression de la taxe d'habitation ayant surtout bénéficié aux 20 % des foyers les plus aisés ; transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière (IFI) ; mise en place du PFU.

Loin d'avoir ruisselé, les allègements fiscaux ont alimenté la spéculation sur les marchés financiers.



200
MILLIARDS

LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES EN 2023 : LA FRANCE CHAMPIONNE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Chaque année les entreprises bénéficient d'aides publiques liées à des dispositifs dérogatoires et autres subventions. Elles sont principalement composées de niches fiscales ou exonérations de cotisations sociales constituant une perte de recettes pour les services publics et la protection sociale.

Ces aides sont rarement évaluées et, lorsqu'elles le sont, certaines s'avèrent inefficaces, comme l'illustrent les exemples du Crédit d'impôt recherche (CIR) ou des exonérations de cotisations sociales au-delà de 1,6 Smic.

D'autres font l'objet d'une captation par des grands groupes internationaux qui délocalisent ensuite leur production.

À travers ces aides, les entreprises contribuent de moins en moins au financement des services publics. Le poids de la fiscalité est transféré sur les ménages devant supporter une fiscalité indirecte et anti redistributive de plus en plus lourde.

Alors que certains estiment que la France doit réduire ses dépenses publiques pour assurer son désendettement, les aides aux entreprises sont étonnamment passées sous silence.



-0.1%

C'EST L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES ENTRE 2021 ET 2023

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (en tenant compte de la composition des foyers) a stagné entre 2021 et 2023, malgré les mesures d'urgence mises en place par le gouvernement.

Cette évolution s'explique par le fait que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 10 % durant cette période.

Toutefois, c'est une moyenne qui masque un creusement des inégalités entre ménages et une baisse importante du pouvoir d'achat pour une large partie de la population.

Le principal soutien au pouvoir d'achat a été la forte augmentation des revenus du patrimoine (dividendes, intérêts, loyers). Ces derniers ont augmenté de 20 % en termes réels sur les deux dernières années.

À l'inverse, la fin des mesures exceptionnelles pour faire face à l'inflation en 2023 (indemnité inflation, prime exceptionnelle de rentrée, bonus du chèque énergie, remise carburant) a diminué le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres.

80
ANS

NAISSANCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

En 2025, nous allons fêter les 80 ans de la Sécurité sociale.

En 1945, la France exsangue, connaît un PIB nominal aux alentours de **10 milliards d'euros**.

Dans un élan de solidarité, la Sécurité sociale a été créée.

80 ans plus tard, le PIB est aux alentours de **3000 milliards d'euros**.

En conséquence nous sommes **300 fois plus riches** et on nous explique qu'il serait bon de changer notre système de protection sociale !



49 %

NOTRE SÉCU EN DANGER

Les cotisations sociales ne financent plus que **49 % des 645 milliards d'euros** de recettes des régimes de base prévues en 2025 (contre plus de 95 % en 1980). Pour information, les recettes nettes du budget général de l'État s'élèvent à **312 milliards** d'euros. Par conséquent les recettes des régimes de base sont plus de deux fois supérieures à celles de l'État. On comprend donc mieux l'appétit féroce des gouvernements successifs à vouloir se l'accaparer !

Celles du régime de base ont été progressivement remplacées par la CSG (20 %) ainsi que d'autres impôts, taxes et contributions sociales (18 %), principalement la TVA (8 %), les taxes sur le tabac (2 %), les alcools (0.6 %), le forfait social (1 %) ou encore la taxe sur les salaires (3 %). La politique d'exonérations de cotisations patronales est en cause, laquelle s'est poursuivie sans relâche ces dernières années.

En attribuant des recettes fiscales à la Sécurité sociale pour compenser les exonérations, ce sont principalement les salariés qui financent ce que les employeurs ne paient plus, soit par leur consommation (TVA), soit par leur activité (CSG). Toutefois, cette évolution remet en question les droits ouverts par les cotisations ainsi que le droit de regard et de gestion confiés aux représentants des travailleurs.

NOS REVENDICATIONS

- Pour **FO**, seule l'augmentation des salaires et du point d'indice est la réponse pérenne au maintien du pouvoir d'achat du public comme du privé
- **FO** revendique le retour de l'échelle mobile des salaires de façon à augmenter les salaires en fonction de l'inflation
- **FO** revendique l'augmentation des pensions de retraites et des minima sociaux
- **FO** dénonce les politiques d'austérité au détriment des services publics
- **FO** revendique de rétablir une fiscalité progressive qui mette à contribution les hauts revenus et les revenus financiers
- **FO** demande de mieux conditionner, évaluer et contrôler les aides publiques aux entreprises.
- **FO** demande l'abrogation de la loi sur les retraites.

FO

SECTEUR DE L'ÉCONOMIE ET DU SERVICE PUBLIC